



**AVIS DU MARCHÉ PASSE PAR LA PROCEDURE NEGOCIEE AVEC PUBLICITE
PREALABLE ET MISE EN CONCURRENCE N°11-bis-2/2026**

17 SEP. 2026

Le 30 Septembre 2026 à 11 Heures, il sera procédé au siège de la Cour des Comptes sise à zankat Attoute secteur 10 Hay Riyad-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs au marché passé par la procédure négociée avec publicité préalable et mise en concurrence pour : « la maintenance préventive et corrective des installations de climatisation, de ventilation, de plomberie sanitaire et réseaux d'évacuation, ainsi que des systèmes de désenfumage et protection contre l'incendie PCI, (pièces et main-d'œuvre), relevant des Juridictions Financières ».

Le dossier de la procédure négociée est téléchargeable à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **38.000 Dhs (TRENTE HUIT MILLE DIRHAMS)**

* L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme toute taxe comprise de : **1 920 278,40 DHS TTC (UN MILLION NEUF CENT VINGT MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT DIRHAMS QUARANTE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de la consultation.

N.B :

Le Bordereau des Prix global- Décomposition du Montant Global (Format Excel) doit être rempli et joint, obligatoirement, au Bordereau des Prix global- Décomposition du Montant Global (format PDF) et aux autres pièces du dossier d'Appel d'Offres.

